

Ministry of  
Education  
and Culture



Ministère de  
l'Éducation et  
de la culture



**MED-24-1 Prov**  
**Révisé le 15 Avril 2013**

## **Conférence permanente du Conseil de l'Europe des Ministres de l'Education**

**« Gouvernance et Education de qualité »**

**24<sup>e</sup> session**

Helsinki, Finlande, 26-27 avril 2013

**Introduction au thème principal et aux sous-thèmes**

**Projets de programme et d'ordre du jour**

## Introduction au thème principal de la Conférence

La gouvernance des systèmes éducatifs et la qualité de l'éducation ont été les forces motrices des réformes éducatives dans la plupart des Etats membres du Conseil de l'Europe. Ces questions figurent aussi en tête des ordres du jour des principaux acteurs internationaux, ainsi qu'on peut le voir dans l'objectif 2 du Millénaire pour le Développement de l'ONU. L'éducation de qualité et la bonne gouvernance, avec les principes qui la sous-tendent et notamment la participation démocratique, vont de pair.

Ces dernières dix années, le secteur de l'éducation du Conseil de l'Europe a contribué à définir les politiques à mettre en œuvre pour une « gouvernance démocratique » au niveau des institutions scolaires et au niveau de l'enseignement supérieur. Son programme « Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme » a joué un rôle essentiel en ce sens. Ce programme a été complété par le travail réalisé par les deux comités directeurs, celui de l'éducation et celui de l'enseignement supérieur, qui depuis 2008 travaillent à définir de façon plus poussée ces concepts.

La relation déterminante entre la gouvernance des systèmes éducatifs et la qualité de l'éducation est confirmée par le Programme d'activités 2012-2013, adopté par le Comité des Ministres le 24 novembre 2011, qui énonce clairement que : « La gouvernance démocratique par les politiques de l'éducation, de la culture et de la jeunesse vise à réformer le secteur de l'éducation et les politiques éducatives pour stimuler la compétence et la participation démocratiques ... ». La participation est ainsi considérée non seulement comme une dimension majeure de la gouvernance, mais également comme un élément clé contribuant à développer et soutenir la « qualité » à travers le partage des questionnements et le partage des responsabilités de toutes les parties prenantes. La participation implique que, tout en soulignant l'importance des institutions démocratiques, celles-ci ne peuvent fonctionner en pratique sans la participation active des citoyens – dans le cas présent des membres de la communauté éducative.

Ces dernières années, le travail du Conseil de l'Europe sur « l'éducation de qualité » a été étroitement associé à la question de « l'accès à l'éducation » pour chaque individu, indépendamment de son contexte socio-économique ou culturel. L'éducation de qualité est définie comme une éducation inclusive et sa mise en œuvre ouvre de nouvelles dimensions, améliorant par la même occasion la cohésion sociale et les opportunités individuelles. Selon les comités directeurs du Conseil de l'Europe, le concept « d'accès à l'éducation » devrait être remplacé par celui « d'accès à une éducation de qualité », ce dernier étant compris comme « une éducation qui ne donne pas seulement accès à l'enseignement à tous les élèves, qui favorise l'épanouissement de la personnalité de chaque élève et étudiant et le développement de ses dons et aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de ses potentialités et l'encouragement à mener à terme le programme d'enseignement suivi<sup>1</sup> ». L'éducation de qualité est scellée dans un système de gouvernance qui reconnaît pleinement les différentes missions de l'éducation, qui comprennent la préparation pour le marché du travail et la préparation pour une citoyenneté active dans des sociétés démocratiques. L'éducation de qualité signifie ainsi que les étudiants ont la confiance en soi nécessaire pour mettre leurs connaissances, capacités et compétences à bon usage en tant que citoyens et travailleurs responsables.

Les ministres de l'Education des 50 Etats parties à la Convention culturelle européenne réunis à Helsinki en Finlande du 26 au 27 avril 2013 profiteront du cadre de discussions de la 24<sup>e</sup> Conférence pour tracer des lignes stratégiques concrètes en matière de gouvernance et d'éducation de qualité, de façon à orienter l'action future du Conseil de l'Europe.

Les trois axes de discussions sont développés dans les contributions suivantes, lesquelles serviront de bases de réflexions lors des séances des groupes de travail. Ils sont considérés

---

<sup>1</sup> Recommandation CM/Rec (2012) 13 du Comité des Ministres aux Etats membres en vue d'assurer une éducation de qualité.

comme étant parmi les défis majeurs pour une mise en œuvre effective des standards de qualité pour l'éducation, selon une approche fondée sur les droits de l'homme<sup>2</sup>.

## **Introduction aux sous-thèmes de la Conférence**

### **DECENTRALISATION, PARTICIPATION SOCIALE ET AUTONOMISATION DES AUTORITES LOCALES DANS LA GOUVERNANCE DE L'EDUCATION**

Dans des sociétés qui sont de plus en plus complexes, les autorités locales sont de façon croissante au premier plan pour assurer l'accès à une éducation de base et à promouvoir l'égalité des chances pour tous les enfants, en excluant toutes formes de discrimination. C'est à ce niveau de gouvernance que la prise en compte des différences culturelles et sociales peut le mieux être traitée, de même que la promotion du pluralisme linguistique.

Le débat se focalisera sur une des dimensions de la gouvernance locale et sur l'éducation de qualité telle que définie par le Conseil de l'Europe, soit la façon dont les Etats membres abordent la pertinence de l'éducation appliquée à un contexte local et aux besoins locaux.

Les ministres souhaiteront peut-être réfléchir également sur la participation des groupes vulnérables et marginalisés dans la discussion portant sur la gouvernance de l'éducation au niveau local et sur les actions à prendre pour contrer le décrochage scolaire.

### **ETHIQUE ET INTEGRITE EN MATIERE D'EDUCATION (AVEC UN ACCENT PARTICULIER SUR LE COMPORTEMENT ETHIQUE DES ENSEIGNANTS ET L'INTEGRITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE)**

Le manque d'intégrité et des comportements non éthiques ne sont pas en accord avec une des missions principales de l'éducation : la formation de citoyens responsables, respectueux du droit et se portant à la défense des droits humains. Le respect de l'état de droit, l'intégrité et la compétition légitime devraient être des principes fondamentaux, à la base de tout système éducatif. Avec l'augmentation actuelle de la mobilité étudiante en Europe, les ministres pourraient également se pencher sur la prolifération des cas de fraudes et de corruption dans les domaines de l'éducation supérieure, de la recherche et de l'éducation à distance.

Ce deuxième sous-thème prendra comme point de départ la supposition qu'une éducation de qualité, telle que définie par le Conseil de l'Europe<sup>3</sup> ne peut éclore dans des institutions non démocratiques où les droits des intervenants (élèves, professeurs et parents) ne sont pas pris en compte, où les principes mentionnés ci-dessus ne sont pas respectés et où le personnel enseignant n'est pas entièrement dévoué à leur profession.

### **PARTICIPATION DES PARENTS, DES ENSEIGNANTS ET DES ELEVES DANS LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DE L'EDUCATION ET L'EDUCATION DE QUALITE**

Les parents ont un rôle déterminant à jouer en tant qu'intervenants de premier plan et en tant que partenaires permettant d'assurer une éducation de qualité pour tous. Leur participation effective et concrète dans la gouvernance de l'éducation, et par le fait même, dans la qualité de celle-ci, pourrait être abordée à travers des discussions sur les droits essentiels que possèdent les parents en ce qui a trait à l'éducation de leur enfant : le droit à l'information, le droit de choisir l'école de leur choix pour leurs enfants, le droit d'appel et le droit de participer aux structures formelles mises en place par le système éducatif.

---

<sup>2</sup> MED – 24 – 6 Actes du 6<sup>e</sup> Forum de Prague sur la Gouvernance et l'Education de Qualité.

<sup>3</sup> Recommandation CM/Rec (2012)13 du Comité des Ministres aux Etats membres en vue d'assurer une éducation de qualité.

La recherche récente, combinée à plusieurs expériences menées dans les Etats membres, ont démontré que la participation formelle des parents ne conduit pas automatiquement à leur valorisation ou à l'amélioration de la qualité de l'éducation. Les manières et moyens d'inclure les parents provenant de milieux défavorisés feront également partie du débat. La définition de nouveaux mécanismes dont le rôle sera de refléter les attentes et les opinions des parents, tout en développant de nouvelles méthodes pour impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants, pourra être envisagée lors de la discussion.

## PROJET DE PROGRAMME

**Jeudi 25 avril 2013**

Enregistrement des participants aux Hôtels Crowne Plaza et Scandic Continental

19h00- 21h00 Cocktail de bienvenue à l'Hôtel Crowne Plaza

**Vendredi 26 avril 2013, Finlandia Hall**

11h00 Enregistrement des participants

**12h00 Déjeuner** offert par M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe aux Ministres ou Chefs de délégations, sur invitation

**Déjeuner** offert aux autres participants par les autorités finlandaises

**13h15 Séance d'ouverture officielle**

M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

M. Jukka Gustafsson, Ministre de l'Education de la Finlande

Mme Roser Suñé, Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

M. Jean-Claude Frécon, Président de la Chambre des Pouvoirs Locaux du Congrès du Conseil de l'Europe

**Séance plénière 1 – Thème : « Gouvernance et éducation de qualité » (1<sup>ère</sup> Partie)**

M. Eero Heinäluoma, Président du Parlement de la Finlande

Mme Androulla Vassiliou, Commissaire européenne pour l'Education, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse

**14h45 Pause**

Pause-café, photo de famille (Ministres et chefs de délégations), briefing presse

**15h15 Séance plénière 1 – Thème : « Gouvernance et éducation de qualité » (2<sup>ème</sup> Partie)**

**Discussion** : ouverte aux Ministres ou aux Chefs de délégation

**Questions-clés en vue des discussions en groupe** par M. Germain Dondelinger, Vice-Président du Comité Directeur pour les politiques et pratiques éducatives du Conseil de l'Europe (CDPPE)

**16.30 Séances de discussions en groupes de travail** avec la participation de Ministres et Chefs de délégation

**Sous-thème A:** Décentralisation, participation sociale et autonomisation des autorités locales dans la gouvernance de l'éducation ;

**Sous-thème B:** Ethique et intégrité en matière d'éducation (avec un accent particulier sur le comportement éthique des enseignants et l'intégrité dans l'enseignement supérieur et la recherche) ;

**Sous-thème C:** Participation des parents, des enseignants et des élèves dans la gouvernance et la gestion de l'éducation et l'éducation de qualité.

**18.00 Fin des séances de discussions en groupes de travail**

**19h30** Dîner officiel offert par M. Jukka Gustafsson, Ministre de l'Education de la Finlande

**Samedi 27 avril 2013, Finlandia Hall**

**9h00 Séance plénière 2:**

**Panel** avec la participation des Ministres : Recommandation CM/Rec (2012)13 du Conseil de l'Europe aux Etats membres en vue d'assurer une éducation de qualité – **Modératrice** : Mme Ólöf Ólafsdóttir, Directrice de la Citoyenneté démocratique et de la Participation, Conseil de l'Europe

**Discussion** : ouverte aux Ministres ou aux Chefs de délégation, aux Organisations internationales partenaires et aux Observateurs

10h30 Pause

**11h00 Séance plénière 3:**

Présentation et discussion sur le développement du programme d'activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation (2014-2015) basé sur les priorités du Secrétaire Général, par Mme Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale, DG II, Démocratie

Présentation et Discussion de la Déclaration finale

**Adoption de la Déclaration finale**

**12h30 Séance de clôture**

Allocution de Mme Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale, DG II, Démocratie

Allocution de M. Jukka Gustafsson, Ministre de l'Education de la Finlande

**12h45 Déjeuner Buffet**

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

### 1. Ouverture de la 24<sup>e</sup> session

- Allocution de M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
- Allocution de M. Jukka Gustafsson, Ministre de l'Education de Finlande
- Allocution du Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe
- Allocution du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- Allocution de M. Jean-Claude Frecon, Président de la Chambre des Pouvoirs Locaux du Congrès du Conseil de l'Europe

### 2. Séance plénière 1

- M. Eero Heinäluoma, Président du Parlement de la Finlande
- Mme Androulla Vassiliou, Commissaire européenne pour l'Education, la Culture, le Multilinguisme et la Jeunesse
- Discussion
- Questions-clés en vue des discussions en groupe

### 3. Séances en groupes de travail

- Décentralisation, participation sociale et autonomisation des autorités locales dans la gouvernance de l'éducation ;
- Ethique et intégrité en matière d'éducation (avec un accent particulier sur le comportement éthique des enseignants et l'intégrité dans l'enseignement supérieur et la recherche) ;
- Participation des parents, des enseignants et des élèves dans la gouvernance et la gestion et l'éducation de qualité.

### 4. Séance plénière 2

- Panel avec la participation des Ministres
- Discussion

### 5. Séance plénière 3

- Présentation et discussion sur le développement du programme d'activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation (2014-2015)
- Présentation and Adoption de la Déclaration finale

### 6. Clôture de la 24<sup>e</sup> session de la conférence permanente des ministres de l'Education du Conseil de l'Europe